

La Communauté de Communes du Pays Viganais

Recrute en Contrat à Durée Déterminé (CDD) à compter de septembre 2023
Pour son Ecole de Musique Intercommunale

1 assistant(e) d'enseignement artistique, Discipline Batterie-Percussions

Emploi permanent à temps incomplet (13h50 hebdomadaires)

Mission :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et de la Directrice d'établissement, il ou elle doit :

- * Encadrer des classes d'ensembles (duo, trio, etc...)
- * Gérer des cours individuels
- * Développer sa classe ainsi que les classes d'ensembles en CCPV
- * Travailler en transversalité dans et hors l'établissement
- * Participer aux manifestations de l'école
- * Participer à l'élaboration du projet pédagogique et du projet d'établissement, aux manifestations de l'école,
- * Assister aux réunions
- * Monter des projets musicaux dans le CCPV (concerts, master class, rencontres, etc...)
- * Collaborer avec l'éducation nationale, professeur au sein des Orchestres à l'Ecole
- * Suivre les dossiers des élèves (évaluations, examens, etc...)
- * Connaître les procédures administratives

Profil :

- Titulaire du Diplôme d'Etat,
- Expérience pédagogique avérée
- Capacités d'organisation et de travail en équipe
- Sens du service public.

Salaire brut environ : 1 165 €

Poste à pourvoir pour septembre 2023

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Pays Viganais
Direction des Ressources Humaines
Maison de l'Intercommunalité –3 avenue du sergent Triaire BP 31002 – 30120
LE VIGAN
infos@cc-paysviganais.fr